



SNUipp - fsu

Hors de France

Circulaire n°7 - 25 octobre 2006

Sommaire :

- 1- Calendrier des instances
- 2- Calendrier des déplacements du secteur HDF
- 3- Réforme des permutations informatisées :
- 4- Apprentissage de la lecture
- 5- Recrutement AEFE
- 6- Visite en Espagne du national HDF
- 7- élections au CE

1- Calendrier des instances (novembre et décembre 2006)

28/11	MLF	Réunion traitant des prolongations de missions
30/11	AEFE	Conseil d'administration de l'agence
12/12	AEFE	Comité technique paritaire AEFE (carte scolaire ...)
13 et 14/12		Commission nationale des bourses

2- Calendrier des déplacements du secteur HDF

Bruxelles : mercredi 18 octobre

Espagne : du 16 et 21 octobre

Maroc : du 31 octobre au 5 novembre

Allemagne : 21 et 22 novembre

Madagascar : décembre

Londres : à préciser

3- Permutations informatisées: du nouveau

La note de service annuelle sera publiée au B.O début novembre 2006, elle fixe les modalités de participation aux permutations nationales. D'importantes modifications du barème sont annoncées.

Un important changement devrait avoir lieu qui concerne tous les collègues en

détachement à l'étranger. Les années de détachement compteraient désormais pour le calcul du barème.

La saisie se fait par Internet sur I.Prof.

Vous pouvez calculer votre barème sur le site du SNUipp:

http://www.snuipp.fr/calculs/permutations/form_permutcalnat.html

4- Apprentissage de la lecture:

Assez de polémiques, des réponses sérieuses!

Le ministre poursuit son offensive sur la lecture: déclaration caricaturale à la presse, menaces de sanction envers un IEN, autoritarisme, simplisme pédagogique... L'association réactionnaire SOS éducation publie dans la presse régionale des appels à délation.

Il est indispensable de contrer cette campagne aux niveaux international, national et départemental.

Vous trouverez pour cela plusieurs éléments:

- Le collectif « Lecture » a décidé d'une lettre ouverte au ministre (cf circ n° 6).
- Le Snuipp a décidé d'éditer une affiche qui est jointe à cet envoi
- Le « 4 pages » est toujours disponible et téléchargeable sur le site national.

Face aux prises de position du ministre de l'éducation nationale, des organisations, des chercheurs, des enseignants ont lancé l'appel que vous trouverez **en annexe**, sous forme d'une mise au point qui sera adressée au ministre.

Le SNUipp demande aux enseignants à l'étranger de participer à ce mouvement. Faites circuler cet appel, faites le signer et retourner le au SNUipp, 128 Bd Blanqui, 75013 Paris.

Un diaporama a été réalisé par le SNUipp sur la lecture, il est téléchargeable sur le site.

5- Recrutement AEFÉ

949 dossiers de candidatures de collègues du 1er degré pour un poste d'expatrié ont été validés à ce jour.

Il est toujours temps de nous envoyer le double de votre dossier de candidature AEFÉ afin que nous puissions suivre votre demande lors de la commission de recrutement du mois de mars, en toute transparence.

6- Visite en Espagne

Le secteur Hors de France a effectué un déplacement en Espagne du 16 au 21 octobre. Philippe SEVERAC a animé, avec les responsables locaux du syndicat, une série de réunions d'informations syndicales sur le temps de travail à Valence (16), Bilbao (17), Barcelone (18), Palma de Majorque (19) et Madrid (20). Il a aussi rencontré les responsables des établissements, du service de coopération et d'action culturelle (conseiller culturel, conseiller culturel adjoint et coordonnateur AEFÉ), et a participé à la réunion rassemblant les sections SNUipp et SNES d'Espagne (21).

De nombreux sujets ont été abordés au cours de ces réunions : carte scolaire et vie des établissements, situations budgétaires, situations des collègues.

Quelques points sont ressortis plus particulièrement :

- ✓ **la mise en œuvre des indemnités péri-éducatives** : la question est posée systématiquement depuis deux ans à chacun de nos interlocuteurs. Aujourd'hui, la situation évolue : les collègues du lycée de Valence ont touché leurs premières indemnités (pour la période de janvier à juin 2006), la régularisation depuis mars 2004 est en cours. A Madrid, l'ensemble des états des activités effectuées depuis le 1^{er} mars 2004 a été envoyé (et les collègues devraient percevoir les indemnités en novembre ou décembre. A Barcelone et à Bilbao, les états sont en cours d'établissement. Pour Madrid, Valence et Bilbao, les indemnités sont ou seront également versées aux collègues en contrat local (et accompagnateurs). Nous demandons la même chose dans les autres établissements.
- ✓ **La prise en charge des enfants en difficulté scolaire** : les collègues sont parfois démunis pour aider les enfants qui rencontrent des difficultés dans leurs classes, et ne peuvent se satisfaire d'une réponse de l'institution qui nie les problèmes ou les renvoie à chaque enseignant dans sa classe (en gros, « démerdez-vous » !). Le SNUipp a renouvelé ses propositions de mise en place dans les pays où existe un réseau conséquent d'établissements français d'une structure d'aide, s'appuyant sur les compétences des collègues spécialisés quand elles existent déjà sur le terrain (avec des conditions pratiques de faisabilité : décharges de services, mise en réseau,...) et en complétant celles-ci avec de nouvelles créations de postes (d'expatriés entre autres...).
- ✓ **La réforme de l'avantage familial** : les récentes discussions menées avec la direction de l'Agence (cf circulaire n°5) ont été présentées et commentées. Dans la mise en œuvre des nouvelles modalités, la situation actuelle des collègues en Espagne (comme dans tous les pays où il y avait des exonérations et les frais de scolarité sont calculés par un différentiel) devra bien être prise en compte, notamment le fait que les collègues perçoivent et conservent les allocations familiales (versées par la CAF) et le supplément familial de traitement. Par ailleurs, les valeurs du nouvel avantage familial devront tenir compte des cotisations sociales prélevées (CSG, RDS,...).
- ✓ **La prime d'installation** : cette prime instituée en 2002 est versée par les trois établissements en gestion directe (Madrid, Barcelone, Valence) aux collègues recrutés ailleurs qu'en Espagne (résidents ou contrats locaux). Après quelques velléités de remise en cause manifestées à la rentrée par le SCAC, les choses sont rentrées dans l'ordre (après relecture des documents de l'époque), les primes seront bien versées aux nouveaux.
- ✓ **Selectividad**
les modifications de la législation espagnole relatives à la Selectividad (permettant à nos élèves d'entrer dans les universités espagnoles) ont suscité de nombreuses inquiétudes, et donné lieu à des discussions entre l'Ambassade et le gouvernement espagnol qui sont sur le point d'aboutir. Un système de péréquation des notes du baccalauréat et du contrôle continu sur les deux années terminales permettrait de répondre à la situation nouvelle. Par ailleurs, les discussions sur la mise en place du « Bachibac » devraient reprendre prochainement. Enfin, deux classes préparatoires aux grandes écoles devraient voir le jour, à Madrid et à Barcelone, à la rentrée prochaine. Le projet intéresse localement, et l'académie de

Toulouse (dont le recteur était en visite à Madrid récemment), mais pose le problème de son financement (l'AEFE parle d'un financement à coût réel, par les familles donc...) et de la deuxième année (sur place ou en France ?).

✓ **Carnet rose : naissance du BLOG Espagne**

Après les blogs du Maroc et de Madagascar, voici celui tant attendu de tous les "aficionados" du SNUipp Espagne: <http://snuippespagne.blog4ever.com>

7 Elections au CE

La plupart des élections ont déjà eu lieu, excepté au Maroc. Faites-nous remonter les résultats des élections au CE dans les établissements du pays et les problèmes éventuellement rencontrés.

Christophe LE BOLC'H - Philippe DONADIEU
- Philippe SEVERAC - Gwenaëlle DENIS -
-Jean-Marc STEFANI - Pilar STRUILLOU

Documents en annexe :

Lecture : DANGER

Petites infos en vrac

DVD lecture : censure

Le ministère vient d'envoyer à toutes les écoles primaires un DVD intitulé : « apprendre à lire » sensé aider à la mise en oeuvre des modifications des programmes sur l'apprentissage de la lecture. Le DVD reprend notamment les interventions des chercheurs lors d'un séminaire organisé l'an dernier ... en les censurant ! Une partie de l'intervention d'un chercheur, M.

Gombert, (qui avait été très applaudie par les inspecteurs) a disparu.

Que disait-il de si dangereux pour être zappé dans le DVD de la pensée officielle ? *"Les exposés (des intervenants précédents, NDLR) nous donnent des bases, mais ont un inconvénient : elles se focalisent sur certains aspects et en ignorent d'autres, parce qu'ils ne sont pas dans l'air du temps ou dans l'ordre du jeu. Il est donc essentiel de ne pas limiter les prolongements de ces propos à leur teneur de ce matin."*

Lorsqu'il poursuit son intervention, il pose la question : *"Nous sommes tous d'accord sur l'importance de l'enseignement des correspondances grapho-phoniques. Mais cela impose-t-il qu'on revienne à des méthodes anciennes d'enseignement dites syllabiques et reposant sur le B-A-BA ? Je pense que la réponse est clairement non, pour plusieurs raisons..."*. Cette phrase est zappée du DVD (12 mn 38 s)

Pour la conclusion, l'intervention de M. Gombert s'arrête, dans le DVD, à *"L'automatisation des procédures (nécessite) une pratique suffisante de la lecture et de l'écriture. Pour que cette pratique soit importante, il est nécessaire que les activités suscitent l'envie de lire..."*.

Mais le ministère de la pensée Robien enlève la suite du propos de Jean-Emile Gombert : *"...ce*

qui n'est pas le cas des méthodes B-A-BA !"

La production ministérielle zappe aussi les dernières phrases, peu audibles pour les ayatollahs démagogues : *"Il ne convient donc pas de demander aux enseignants de changer de méthode pour une méthode syllabique, mais il faut leur demander d'enseigner les correspondances grapho-phonétiques. Ce n'est pas demander un bouleversement, la plupart le faisant déjà. Cela peut se faire avec les outils disponibles qui le prévoient. Ils est contre-productif de laisser croire que ce n'est pas le cas, ou de jeter l'opprobre sur l'existant.(1)"* (Applaudissements nourris de la salle).
(café pédagogique)

Appel à la grève du zèle

Les textes, tous les textes, rien que les textes !

Aucun chercheur sérieux ne peut prétendre connaître la bonne méthode de lecture !

Les résultats scientifiques conduisent à affirmer la nécessité d'enseigner, dès le début du Cours Préparatoire, les correspondances entre les lettres et les sons, mais ils ne permettent pas de trancher sur la meilleure façon d'y parvenir : par une méthode syllabique (le b-a- ba), par décomposition des mots en unités de plus en plus petites, ou par une démarche qui combine ces 2 approches.

L'arrêté du 24 mars, publié à la suite du débat suscité par le Ministre de l'Education Nationale, laisse ouvertes ces différentes possibilités. De même, il rappelle l'importance du développement du vocabulaire, de la compréhension des phrases et des textes, et l'importance de l'articulation entre la lecture et l'écriture. Il prescrit donc un enseignement riche et ouvert. Ce texte officiel, qui précise celui de 2002, est en accord avec les connaissances scientifiques. Il dit ce qui doit être enseigné mais laisse aux enseignants le choix des modalités pour y parvenir.

Il est erroné d'affirmer que la recherche scientifique impose l'utilisation de la « méthode syllabique », et qu'elle serait la mieux adaptée au fonctionnement du cerveau. Il est insensé de rendre cette méthode obligatoire, de sanctionner les Inspecteurs* qui en dénoncent le simplisme, et d'interdire aux formateurs** d'expliquer, en accord avec les textes officiels, la complexité de l'enseignement de la lecture.

Face à des instructions contraires aux textes, il convient d'initier un large mouvement de grève du zèle, de refuser d'enfermer l'enseignement de la lecture dans le b-a- ba ; en d'autres termes, il convient d'appliquer les textes, donc de désobéir au Ministre qui les caricature.

Jean Emile Gombert
Caution récalcitrante

Motion Conseil d'école, Conseil des maîtres, ...

Le Conseil d'école de considère que la réussite des enfants passe par l'instauration d'un climat de confiance entre les parents d'élèves et les enseignants. Climat de confiance que les responsables de l'Éducation nationale doivent favoriser et non remettre en cause. Elle ne passe ni par un retour aux méthodes du passé, ni par le simplisme pédagogique, ni par l'autoritarisme.

L'apprentissage initial de la lecture peut et doit être amélioré. C'est en procédant à des recherches rigoureuses, en renforçant la formation et l'accompagnement des enseignants, en améliorant les conditions d'enseignement et d'apprentissage que l'Ecole peut développer les compétences des élèves en lecture.

Or, les prises de position publiques du ministre de l'Education nationale, par leur simplisme et leur autoritarisme, ne respectent ni les parents, ni les enseignants. De plus, elles ne sont pas conformes aux programmes.

C'est pourquoi le Conseil d'école de demande au Ministre de l'Éducation de cesser de caricaturer l'enseignement de la lecture et la formation des enseignants, et d'arrêter d'entretenir d'injustes suspicions au sein de l'Ecole.

A, le / / 2006

Motion à adresser aux organisations syndicales, ou aux organisations signataires du 4 pages qui transmettront.

Apprentissage de la lecture

Assez de polémiques, des réponses sérieuses !

L'apprentissage de la lecture est un enjeu majeur, pour toute la scolarité d'un enfant comme pour sa vie d'adulte et de citoyen. Chaque enseignant, chaque parent y accorde à juste titre une grande importance.

Sur ce sujet trop souvent l'objet de polémiques stériles, les organisations syndicales, les organisations de parents d'élèves, les mouvements pédagogiques et les personnalités signataires tiennent à rappeler quelques éléments incontestables et proposent, que l'information des parents et des enseignants reste sur un terrain, qu'elle ne doit jamais quitter : celui de l'intérêt de l'enfant.

1. L'apprentissage de la lecture, ne relève pas seulement du cours préparatoire, et vouloir ramener la réussite ou l'échec de l'élève au seul choix de la méthode de lecture n'est pas sérieux. Certes, le CP est un maillon essentiel dans le processus d'apprentissage, mais le rôle de l'école maternelle qui prépare les enfants à une bonne maîtrise de la langue orale et du cycle 3 qui doit les mener à une bonne compréhension des textes est tout aussi important.

2. La méthode dite « globale », écartée par les programmes de l'école élémentaire de 2002, n'est pratiquement plus utilisée dans les écoles. La majorité des manuels de lecture enseignent les correspondances entre les lettres et les sons, dès les premiers jours du cours préparatoire.

3. La situation de l'école ne correspond pas à la description caricaturale qui en est faite.

- ✓ Toutes les comparaisons internationales montrent que la France obtient des résultats similaires à ceux des pays voisins européens.
- ✓ Les jeunes n'éprouvent pas plus de difficultés que leurs aînés, au contraire : l'INSEE a dénombré 4% d'illettrés chez les 18-24 ans, mais 14% chez

les 40-54 ans et 19% chez les 55-65 ans.

- ✓ Le déchiffrage n'est pas le principal problème des élèves en difficultés de lecture : si 4% d'élèves ne savent pas déchiffrer à l'entrée en 6^{ème}, 11% ne comprennent pas les textes qui leur sont proposés bien qu'ils sachent déchiffrer.
- ✓ Cependant, chacun s'accorde à considérer qu'il est aujourd'hui insupportable de ne pas maîtriser suffisamment l'écrit pour s'intégrer socialement et accéder à un emploi. Donc, l'école doit chercher à mieux faire réussir tous les élèves. Pour autant, il n'y a pas de recul ou de baisse du niveau, voire d'épidémie de dyslexie ! La Fédération des orthophonistes rappelle qu'aucune étude scientifique menée par des orthophonistes ne met en évidence un lien entre approche globale de la lecture et troubles de l'écrit.

4. Les travaux des chercheurs, comme l'expérience des enseignants, montrent que la « querelle des méthodes » est dépassée. Méthodes syllabique, globale ou mixte ont laissé place à de nouvelles pratiques forgées progressivement au cours des trente dernières années. Il ne s'agit pas des méthodes mixtes. Ces approches qui sont cohérentes avec les résultats des recherches scientifiques récentes, mettent en œuvre simultanément la maîtrise du code et la compréhension.

5. L'apprentissage de la lecture ne se limite pas au déchiffrage et ne peut reposer exclusivement sur une approche syllabique. Réduire l'apprentissage de la lecture est simplificateur et mène ainsi l'école dans une impasse.

6. Nous considérons que les principaux éléments des programmes de l'école maternelle et élémentaire publiés en 2002 après de larges

consultations conservent toute leur pertinence. Ils rappellent qu'« apprendre à lire, c'est apprendre à mettre en jeu en même temps deux activités très différentes : celle qui conduit à identifier des mots écrits, celle qui conduit à en comprendre la signification ». Ils ne se limitent pas au seul décodage et visent, dès le début du cycle 2, la compréhension des textes et l'accès au livre et à la culture écrite.

Les programmes de 2002 inscrivent les apprentissages du cycle 2 dans la continuité de ceux de l'école maternelle sur le langage oral, sur les habiletés phonologiques, sur le principe alphabétique et la familiarisation avec la langue écrite. Ils rappellent aussi que l'apprentissage de la lecture se poursuit au cours de l'école élémentaire et n'est pas achevé au début du collège.

Des difficultés demeurent. Il faut les réduire. L'apprentissage initial de la lecture peut et doit être amélioré. C'est en procédant à des recherches rigoureuses, en renforçant la formation et l'accompagnement des enseignants, en organisant une réelle évaluation du travail effectué dans les classes, en prenant en compte les différences de rythme de travail et d'apprentissage, en améliorant les conditions d'enseignement et d'apprentissage que l'école peut développer les compétences des élèves en lecture.

C'est aussi par un effort de communication, entre l'école et les familles sur ce qui se fait réellement en classe, que l'école contribuera à créer un climat de confiance propice à la réussite des élèves.

C'est également en soutenant et en renforçant toutes les initiatives, en lien avec l'École et les familles qui favorisent le goût pour le livre et la lecture : institutions et associations culturelles, bibliothèques et médiathèques, presse et médias de qualité pour la jeunesse.

Nous sommes bien loin des affirmations passéistes et approximatives de l'actuel ministre de l'Éducation Nationale.

